



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CAT

Question écrite n° 50956

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les conditions d'accueil des jeunes handicapés de plus de vingt ans au sein des centres d'aide par le travail (CAT). Un grand nombre de départements rencontrent de plus en plus de difficultés pour accueillir dans des structures adaptées les jeunes handicapés de plus de vingt ans issus des instituts médico-éducatifs (IME) dans la mesure où le nombre de places en CAT et en foyers occupationnels est insuffisant. De plus, la population présente dans ces établissements étant souvent relativement âgée, un tel environnement ne semble pas être le plus propice à l'épanouissement des jeunes handicapés âgés de vingt à trente ans qui ont besoin de contacts avec d'autres jeunes de leur génération. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment quant à la création de nouvelles structures ouvertes sur l'extérieur et adaptées aux jeunes adultes handicapés de moins de trente ans.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50956

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2000, page 5343